

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2009

PARCS ET ATELIERS - (n° 1767)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 25

présenté par

M. Charasse, Mme Berthelot, M. Giacobbi, Mme Girardin, M. Giraud,  
M. Likuvalu, Mme Jeanny Marc, Mme Orliac, Mme Pinel et Mme Robin-Rodrigo

-----  
**ARTICLE 13 BIS**

Compléter cet article par les mots :

« , ainsi que sur les conséquences du transfert sur la situation professionnelle des agents transférés. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à renforcer le sens du rapport prévu par l'article 13 bis, suite à la suppression des articles dont il découlait à l'origine. Ainsi, il semble souhaitable d'ajouter au bilan technique du transfert une attention particulière pour la situation des agents transférés qui serait de nature à rassurer les craintes légitimes que peuvent ressentir ceux-ci.